

Domaine Santé

Filière Sage-femme

De la grossesse à l'accouchement en situation complexe 1

1. Caractéristiques du module

Code : S.SF.371.2009.F.20

Degré d'études : Bachelor Master

Année académique : 2020-2021

Année d'études : 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème} Crédits ECTS : 7

Type : Module obligatoire Module optionnel obligatoire Module optionnel
 Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020

Catégorie : Module principal Core course Module lié au module principal Related course Module facultatif ou complémentaire Minor course

Niveau : Module de base Module d'approfondissement Module avancé

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Module sur 2 semestres Semestre d'automne Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : Français Allemand Anglais

Temps de cours : 60% Temps de travail personnel encadré : 20% Temps de travail personnel individuel : 20%

2. Prérequis

Avoir validé le/les modules Avoir suivi le/les modules Pas de prérequis Autres :

3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

Rôles majeurs exercés (Référence : Frank, J.R. (2005). *Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS. L'excellence des normes, des médecins et des soins*. Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada)

Rôle d'expert Rôle de manager Rôle d'apprenant et de formateur
 Rôle de communicateur Rôle de promoteur de la santé Rôle de professionnel
 Rôle de collaborateur

Compétences principales visées (Référence : Conférence des Recteurs des Hautes Ecoles Spécialisées Suisses (KFH). (2009). *Projet compétences finales pour les professions de la santé HES [Rapport final]*)

• Ab1

Elles/Ils prennent des décisions de manière autonome et assument la responsabilité du soutien, du maintien et de la restauration des processus de santé physiologiques durant les périodes de la maternité, de la construction de la famille, ainsi que durant toutes les étapes de vie marquées par des changements de santé propres aux femmes.

• Ab2

Elles/Ils détectent, sous leur propre responsabilité, les écarts de la norme durant la période de fertilité et de périnatalité, et assument la mise en place d'actions efficaces pour la promotion et le maintien de la santé.

• Ab3 :

Elles/Ils détectent les processus pathologiques, argumentent leurs actions autonomes et

spécifiques, et assument en collaboration interprofessionnelle les interventions de soins diagnostiques, thérapeutiques et palliatives.

• Ab4

Elles promeuvent avec efficacité les composantes physiologiques des processus déviants de la norme.

• Bb3 :

Elles/Ils maintiennent la communication même dans des situations à évolution rapide qui nécessitent des décisions immédiates, en incluant toutes les personnes concernées et en garantissant la qualité du processus décisionnel

• Db2

Elles/Ils évaluent et documentent en permanence et de façon systématique leur activité professionnelle, en se référant à des recommandations basées sur les données probantes. Elles anticipent leurs actions en fonction de leurs connaissances, expériences et intuition.

• Eb1

Elles/Ils s'engagent pour la prévention et la promotion de la santé de la femme, de l'enfant et de la famille, quelles que soient les composantes socio-culturelles.

• Fb2

Elles/Ils analysent les résultats scientifiques de manière systématique et critique, elles articulent expériences cliniques et données probantes et transfèrent efficacement ces acquis dans la pratique.

• Gb3

Elles/Ils acquièrent en permanence des connaissances professionnelles actualisées et adaptent leurs pratiques à ces dernières.

Domaines de formation (Référence : HES-SO. (2012). *Plan d'études cadre Bachelor 2012, filière de formation Sage-femme*)

- | | | |
|--|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Interventions professionnelles – D1 | <input type="checkbox"/> Problèmes sociaux et sanitaires, réponses institutionnelles – D4 | <input type="checkbox"/> Technologies et leurs fondements scientifiques – D6 |
| <input type="checkbox"/> Professions, institutions et organisations – D2 | <input checked="" type="checkbox"/> Sciences de la santé – D5 | <input type="checkbox"/> Projet de formation et projet – D7 |
| <input type="checkbox"/> Individus, cultures et sociétés – D3 | | |

Axes et domaines

- D1 Interventions professionnelles
- D5 Sciences de la santé

Enseignements et dispositifs de formation relatifs aux multiples déterminants de la santé, aux notions d'équilibre et de déséquilibre, incluant les savoirs contributifs nécessaires à une offre en soins ou une prise en charge spécifiques.

Objectifs généraux du module

Ce module doit permettre à l'étudiant :

- S'approprier la théorie des différentes pathologies obstétricales et sur les situations à risque : pré-éclampsie, menace d'accouchement prématuré, diabète gestationnel, grossesse gémellaire entre autres.
- Identifier les différentes pathologies obstétricales, les reconnaître, et comprendre les traitements.
- Accompagner, la femme, le couple lors de situations pathologiques.
- Percevoir l'urgence d'une situation et les réponses à donner.
- Détecter les facteurs de risques et d'aggravation d'une situation, en salle d'accouchements, concernant le bien-être fœtal et maternel.
- Prendre connaissance des problématiques psychiques en période de périnatalité et des différents types d'interventions.
- S'approprier le rôle professionnel de la sage-femme dans les situations pathologiques en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire.
- Apprendre le raisonnement clinique à partir de différentes situations cliniques de la période prénatale et per partum, en mobilisant ses connaissances apprises, en s'appuyant sur la littérature pertinente et sur les évidences.
- S'initier aux contenus théoriques en lien avec les prises en charge de l'urgence (communication, leadership).

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

- Connaissances théoriques des principales pathologies ayant une répercussion sur le déroulement de la grossesse et/ou de l'accouchement.
- Apport théorique sur les principaux groupes de médicaments en lien avec l'obstétrique.
- Apport théorique sur les fondements des soins en maternité et leur mise en pratique.
- Apports théoriques sur les bases de la relation professionnelle et mobilisation en pratique.
- Connaissances des concepts du stress périnatal et de ses répercussions.
- Apport théorique sur la recherche en obstétrique.
- Approche corporelle en lien avec la grossesse et l'accouchement.
- Pratique simulée en lien avec la menace d'accouchement prématuré.
- Ateliers d'entraînement sur la dystocie des épaules, la présentation podalique, la suture et l'interprétation du cardiocotogramme pathologique.
- Situations emblématiques sur la pré-éclampsie, la menace d'accouchement prématuré, le diabète gestationnel, et la grossesse gémellaire
- Les différents types de dystocies en obstétrique.
- Le travail accompagné est constitué d'une démarche de soins dont les ateliers sont obligatoires.

Formes d'enseignement et d'apprentissage

1. Cours magistraux
2. Cours distanciels si nécessaire
3. Cours obligatoires mentionnés sur le plan de cours
4. Situation emblématique du semestre 3
5. Séminaires, tutorats, journée sur la douleur le décembre 2019
6. Ateliers d'apprentissage de la pratique
7. Pratiques simulées et jeux de rôles

Exigences de fréquentation :

80% de taux de présence est requis sur l'ensemble du module, avec un 20% d'absence toléré sur le nombre d'heures total de cours en présentiel ou distanciel.

Attention : Les types de cours désignés ci-dessous sont obligatoires :

Pratiques Simulées – Ateliers pratique - Pratique réflexive - Accompagnement corporel – Relations professionnelles.

Les absences à ces types de cours doivent être dûment certifiées (certificat médical) ou justifiées par des causes majeures évaluées par la responsable de module ; ces absences doivent faire l'objet d'une information préalable (e-mail) à la référente du module. Un travail personnel complémentaire sera alors exigé, les consignes seront précisées par la référente du module. La date de reddition du travail complémentaire ainsi que sa qualité devront être conformes aux consignes de la responsable du module. En cas de non-respect des consignes, l'étudiant-e obtiendra la note F et devra répéter le module.

Si les absences cumulées aux cours obligatoires et aux cours non désignés comme tels dépassent 20 % du temps de présentiel ou distanciel total du module, le module ne peut être validé : l'étudiant obtient dès lors la note F et le module doit être répété.

Les situations exceptionnelles sont réservées.

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module repose sur :

- A. Un examen écrit.
- B. La participation active de l'étudiante et le respect des consignes de travail (document remis en début de semestre) concernant le travail accompagné du module : **la démarche de soins** doit être rendue le 20.01.2020 à 17h dernier délai.

La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante pour chaque examen (A et B).

Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.

Notes minimales

La note minimale exigée pour l'examen A est de 4/6.

La note minimale exigée pour l'examen B est de 4/6.

Chaque examen, A et B, compte pour 50% de la note finale.

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Remédiation possible en cas de note Fx au module

Pas de remédiation

Si l'examen écrit (A) est insuffisant : un nouvel examen oral est réalisé et déterminé par la référente du module.

Si l'examen DDS (B) est insuffisant : un complément (en cas de FX) ou une nouvelle DDS (en cas de F) sera exigé-e.

La note finale sera rendue quand les deux examens auront été validés.

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite pour les examens (A) et/ou (B). La note finale du module sera E (pas de moyenne des deux examens).

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

Répétition

En cas de répétition du module, les exigences et les conditions de réussite font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

7. Bibliographie principale

Obstétrique

- Calais-Germain B (1996) *Le périnée féminin et l'accouchement*. Limoux Cedex : Anatomie pour le mouvement.
- Coad J (2005) *Anatomy and physiology for midwives*. 2nd ed. Edinburgh : Elsevier Churchill Livingstone.
- Cunningham, Leveno, Bloom, Haut, Rouse et Spong (2010) *Williams Obstetrics*. 23rd ed. New York : Mc Graw Hill Medical.
- Marpeau L (2010) *Traité d'obstétrique*. Issy-les-moulineaux : Elsevier Masson SAS
- Paiman S, Pincombe J, Thorogood C, Tracy S (2006) *Midwifery*. Preparation for Practice. Sydney : Elsevier Australia.
- Schall JP (2007) *Mécaniques obstétricales*. 3ème ed. Paris : Sauramps Médical

Démarche de soins

- Alarie-Gutknecht, P (1998) Soins en maternité : diagnostics infirmiers et interventions. Paris : Maloine.
- Diagnostics *infirmiers : définitions et classification 2007-2008*, (2008).Collection démarche soignante. Paris : Elsevier Masson.

Relation professionnelle et parentalité

- Shankland R. (2012). La psychologie positive. Paris :Dunod
- Muller Nix C. et al., « Prématurité, vécu parental et relations parents/enfants : éléments cliniques et données de recherche », *La psychiatrie de l'enfant*, 2009/2 Vol. 52, p. 423-450. DOI : 10.3917/psye.522.0423
- Razurel & al. (2013) *Revue sur le stress périnatal* <http://www.tandfonline.com/doi/pdf/10.1080/03630242.2012.732681>
- Roegiers L., Molénat F. et al. (2011). *Stress et grossesse : Quelle prévention pour quel risque ?* Paris : Eres.

8. Responsable du module et enseignants

Responsable : Christiane Sutter

Enseignants : Marie-Julia GUITTIER, Aurélie DELOUANE, Anne GENDRE, Chantal RAZUREL, Françoise ROY-MALIS, Claudie GODARD, Ornella ROUVEIROLLES, assistantes et autres vacataires externes.